



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 juillet 2022

Adoption du programme FEDER-FSE+

Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027

Le programme FEDER-FSE+ Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027 a été adopté officiellement par la Commission européenne le 26 juillet 2022. Il s'agit du premier programme régional français validé.

Ce nouveau programme aura nécessité trois années de travaux préparatoires menés avec les partenaires régionaux.

Doté de près de 485 M€ de fonds européens dont 401.2 M€ de Fonds européen de développement régional (FEDER) et de 83.5 M€ de Fonds social européen (FSE+), la nouvelle programmation se décline en 6 priorités :

- Priorité 1 - Innovation, recherche et compétitivité des PME – 140.5 M€ de FEDER,
- Priorité 2 – Numérique – 28 M€ de FEDER
- Priorité 3 – Transition énergétique et écologique – 121.4 M€ de FEDER
- Priorité 4 – Formation régionale et orientation – 83.5 M€ de FSE
- Priorité 5 – Développement territorial urbain et rural – 99.3 M€ de FEDER
- Priorité 6 – Massif du Jura – 12 M€

Ce nouveau programme met l'accent sur le développement territorial durable en Bourgogne-Franche-Comté. Avec 38% des crédits FEDER contribuant à l'objectif « Climat », soit 152 M€ d'ici 2027, la Région Bourgogne-Franche-Comté se classe en première position des régions françaises pour lutter, grâce aux fonds européens, contre le réchauffement climatique à travers des actions de réhabilitation énergétique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables et de la mobilité durable.



« La lutte contre le réchauffement climatique est le fil rouge de toutes nos politiques publiques. La Région affiche une nouvelle fois son ambition forte pour les années à venir », indique Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Parallèlement, fait nouveau, le programme FEDER-FSE+ pourra également soutenir le développement territorial en milieu rural, en finançant des projets de réhabilitation, de villages intelligents ou encore des projets en lien avec le tourisme durable.

Le lancement officiel du programme se tiendra le 20 septembre 2022 à la Cité internationale de la Gastronomie et du Vin à Dijon. Il sera suivi de webinaires thématiques, organisés par la Région Bourgogne-Franche-Comté, pour permettre aux porteurs de projets de découvrir le nouveau programme et les possibilités de financement.



PROGRAMME FEDER-FSE +
**BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
ET MASSIF DU JURA — 2021-2027**

485 M€ pour accompagner vos projets
en Bourgogne-Franche-Comté

141 M€

- ▶ Recherche, innovation,
- ▶ Technologie de pointe,
- ▶ Compétitivité des PME,
- ▶ Instruments financiers

28 M€

- ▶ Transformation numérique des entreprises,
- ▶ E-tourisme et e-culture,
- ▶ E-care,
- ▶ E-administration et e-citoyen,
- ▶ E-inclusion

121 M€

- ▶ Efficacité énergétique des bâtiments,
- ▶ Bâtiments démonstrateurs,
- ▶ Énergies renouvelables,
- ▶ Biodiversité

84 M€

- ▶ Apprentissage,
- ▶ Orientation,
- ▶ Formation qualifiante

99 M€

- ▶ Villes et villages intelligents,
- ▶ Mobilité durable,
- ▶ Infrastructures vertes,
- ▶ Tourisme durable et patrimoine

12 M€

- ▶ Tourisme 4 saisons,
- ▶ Hébergements touristiques

 Cofinancé par
l'Union européenne

Région Bourgogne-Franche-Comté

Contact presse :
Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - 06 74 97 43 18
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - 06 08 37 99 02

europe-bfc.eu

 Cofinancé par
l'Union européenne

Pour en savoir plus : www.europe-bfc.eu



Région Bourgogne-Franche-Comté

Contact presse :
Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - 06 74 97 43 18
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - 06 08 37 99 02

europe-bfc.eu



**Cofinancé par
l'Union européenne**